

ment invitants. Pour répondre à l'appel des pieux et dévoués missionnaires qui sont en charge de l'oeuvre, nous voulons aujourd'hui, suivant en cela d'ailleurs le désir de Monseigneur, rappeler à nos confrères du saint ministère, et par eux à leurs fidèles, les puissants motifs que nous avons tous d'être des dévoués et des fervents au Sacré-Coeur et au sanctuaire diocésain qui lui a été, par décision de l'autorité, spécialement consacré.

Nous sommes au lendemain de la canonisation de sainte Marguerite-Marie, la pieuse confidente de Notre-Seigneur, à Paray-le-Monial, il y a deux cent cinquante ans passés. L'occasion est vraiment heureuse et belle de nous renouveler tous dans la dévotion qu'elle a si fervemment prêchée. Or, rien, semble-t-il, ne saurait mieux nous y porter et disposer que la pratique des pèlerinages au sanctuaire diocésain de la Pointe-aux-Trembles, ainsi dit de la Réparation.

En nos temps troublés et difficiles, à la suite de cette cruelle guerre de quatre longues années, qui a causé tant de ravages et laissé après elle tant de ruines, alors que, même en nos contrées pourtant éloignées des lieux du combat géant, on sent partout lever et se grossir des ferments de discorde sociale, plus que jamais nous avons besoin du secours et de la grâce de Dieu. C'est là une vérité évidente pour tous les croyants sincères qui observent et réfléchissent. Il ne nous est guère besoin d'insister. La leçon des événements contemporains est par elle-même trop significative.

Mais comment plus sûrement fléchir la colère de Dieu et nous rendre le ciel favorable qu'en nous adressant au coeur même de Notre-Seigneur, et, suivant le sens exact de la dévotion prêchée par sainte Marguerite-Marie, en lui faisant réparation pour les offenses dont on l'accable sans cesse ?

“ La réparation, écrivait Mgr l'archevêque, il y a deux ans, n'est-elle pas le grand devoir de l'heure présente et la fin la